

Mars – Mois de la prévention de la fraude

LES QUÉBÉCOIS INVESTIGENT DAVANTAGE

Montréal, le 23 mars 2010 – La campagne de sensibilisation à la prévention de la fraude financière de l’Autorité des marchés financiers, lancée en novembre dernier, a eu des impacts significatifs sur le comportement des Québécois. En effet, plus du tiers des Québécois (36 %) connaissant l’Autorité et ayant entendu parler ou vu la publicité avec l’animateur Guy Mongrain affirment avoir modifié leur comportement en situation d’investissement.

Ces résultats proviennent d’un sondage omnibus mené en ligne par la firme Léger marketing du 8 au 11 mars auprès de 1 000 répondants. Ce sondage révèle également que 20 % des répondants du même groupe ont été incités à s’informer auprès de l’Autorité pour leurs questions d’investissement.

On constate aussi une hausse significative de la connaissance qu’ont les Québécois des services offerts par l’Autorité. Notons que le service d’éducation des investisseurs, qui offre des programmes d’information et de prévention, est dorénavant connu par 52 % des répondants, une augmentation de 23 % par rapport aux données recueillies à l’automne 2009. Quant au service d’assistance aux consommateurs de l’Autorité, il est connu par 43 % des répondants, une hausse de 8 %.

Hausse d’appels au Centre d’information

D’ailleurs, l’augmentation du volume d’appels de la part des consommateurs au Centre d’information démontre clairement que les Québécois sont plus sensibilisés à l’importance d’investiguer avant d’investir. En moyenne, depuis le début de la campagne « Avant d’investir, investiguez », on observe une hausse d’un peu plus de 70 % des appels de consommateurs au Centre d’information de l’Autorité comparativement à la même période l’année précédente. Environ le quart de ces appels visent à vérifier le droit et la portée de pratique des personnes qui offrent des produits ou services financiers, un réflexe de base en matière de prévention de la fraude.

« Les résultats de ce sondage et cette hausse d’appels au Centre d’information sont très encourageants. Ils semblent nous indiquer que de plus en plus de Québécois adoptent un réflexe qui les rend moins vulnérables à la fraude », a indiqué Jean St-Gelais, président-directeur général de l’Autorité.

Des outils populaires

Depuis le début de la campagne « Avant d’investir, investiguez », l’Autorité a distribué plus de 45 000 copies de ses diverses brochures d’information. Le site Web de l’Autorité devient également une référence de plus en plus consultée par les Québécois. Depuis novembre, plus de 110 000 consultations ont été effectuées au [Registre des entreprises et personnes autorisées à exercer](#), une hausse de plus de 50 000 consultations pour la même période l’année précédente.

Conférences publiques de Guy Mongrain

L’Autorité a récemment initié une série de conférences publiques sur la prévention de la fraude à laquelle prend part Guy Mongrain, tête d’affiche de la campagne « Avant d’investir, investiguez ». Les deux premières conférences présentées à Québec et à Laval au cours des dernières semaines ont connu un franc succès. Plus de 450 personnes ont ainsi pu en apprendre davantage sur les conséquences de la fraude financière et les comportements à adopter pour s’en prémunir. La prochaine conférence se tiendra le 29 avril prochain à 19h30 à l’hôtel Sandman de Longueuil.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

– 30 –

Information :

Journalistes seulement :

Sylvain Théberge : 514 940-2176

Centre d'information :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

www.lautorite.gc.ca